

**FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT
DES ALPES-MARITIMES**

**DEMANDE D'AIDE(S) FINANCIERE(S) POUR
L'ACCES DANS UN LOGEMENT**

COMPLETEZ ou COCHEZ TOUTES LES ZONES GRISEES

RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT :

NOM :	
Prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone :	Adresse mail :
00/00/00/00/00	

N° allocataire CAF :

«Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à instruire votre demande de FSL. Les destinataires des données sont les services instructeurs et les partenaires pouvant être amenés à intervenir dans le traitement de votre dossier. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant, par voie postale, au Correspondant Informatique et Libertés – Métropole Nice Côte d'Azur- 5, rue de l'hôtel de ville – 06364 Nice cedex 4. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant». Cette procédure d'information à l'utilisateur a été labellisée par la CNIL.

Date et signature du Demandeur :

COCHEZ LA OU LES AIDES SOLLICITEES :

- Prise en charge du dépôt de garantie** (limité à 1 mois de loyer, charges non comprises)
50% subvention - 50% Prêt remboursable

- Prise en charge des frais d'établissement d'acte de location** (uniquement si frais d'agence, limité à 1 mois de loyer, charges non comprises)
50% subvention - 50% Prêt remboursable

- Prise en charge du premier mois de loyer hors charges collectives** (seulement si l'aide au logement n'est pas encore perçue le mois précédant l'accès dans les lieux)
50% subvention - 50% Prêt remboursable

- Participation au frais d'installation** (réservé aux personnes seules dont les ressources mensuelles sont inférieures au montant du RSA socle)
50% subvention - 50% Prêt remboursable

- Cautionnement du paiement du loyer et des charges locatives : Parc Public** (limité à 6 mois sur 36 mois)
100% Prêt remboursable

- Cautionnement du paiement du loyer et des charges locatives : Parc Privée** (limité à 9 mois sur 36 mois)
100% Prêt remboursable

- Cautionnement du paiement du loyer et des charges locatives : logement meublé** (limité à 3 mois sur 12 mois)
100% Prêt remboursable

BUDGET FAMILIAL MENSUEL

Ressources	Demandeur	Conjoint	Autre	Autre
Salaires ou revenus d'activité	■	■	■	■
Prestations Pôle Emploi	■	■	■	■
Retraite principale	■	■	■	■
Retraite complémentaire	■	■	■	■
Indemnités journalières CPAM	■	■	■	■
Pension d'invalidité	■	■	■	■
Pension alimentaire	■	■	■	■
Allocation vieillesse	■	■	■	■
Allocation veuvage	■	■	■	■
Rente viagère	■	■	■	■
Revenus fonciers	■	■	■	■
Bourses scolaires	■	■	■	■
autres	■	■	■	■
Prestations familiales	■	■	■	■
RSA	■	■	■	■
Prime d'activité	■	■	■	■
Allocation logement (ALS, APL, ALF)	■	■	■	■
Allocations familiales	■	■	■	■
Complément familial	■	■	■	■
Allocation de base PAJE	■	■	■	■
Allocation soutien familial	■	■	■	■
Allocation Adulte Handicapé	■	■	■	■
Majoration Vie Autonome	■	■	■	■
Allocation d'Education de l'enfant handicapé	■	■	■	■
Complément d'AEEH	■	■	■	■
Complément libre choix d'activité	■	■	■	■
autres	■	■	■	■
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		0,00 €		

EVALUATION SOCIALE

--

Signature de l'allocataire	Nom et signature du travailleur social + Cachet
----------------------------	--

ATTESTATION : DEVIS LOCATIF

À faire remplir et signer par le bailleur et le locataire, et à joindre à la demande FSL

Nom et prénom du propriétaire :	■
Adresse :	■
■	
Téléphone :	■
00/00/00/00/00	Adresse mail : ■
Nom du mandataire, gestionnaire du logement :	■
Adresse :	■
■	
Téléphone :	■
00/00/00/00/00	Adresse mail : ■

Adresse du logement loué :	■
■	

<u>Descriptif du logement :</u>	<input type="checkbox"/> logement vide	<input type="checkbox"/> logement meublé	surface totale : ■ m ²
<u>Existe-t-il une caution solidaire :</u>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	

Nom du locataire :	■	Prénom :	■
Date d'entrée dans les lieux :	■	Durée du bail :	■
JJ/MM/AAAA			
Montant du loyer mensuel hors charges :	■ €	Montant des charges mensuelles :	■ €

1^{er} mois de loyer payable à :	<input type="checkbox"/> locataire	<input type="checkbox"/> bailleur	<input type="checkbox"/> agence
Montant du dépôt de garantie :	€		
payable à :	<input type="checkbox"/> locataire	<input type="checkbox"/> bailleur	<input type="checkbox"/> agence
Montant des frais d'établissement d'acte de location (uniquement agences) :	€		
Payable à :	<input type="checkbox"/> locataire	<input type="checkbox"/> bailleur	<input type="checkbox"/> agence

Je soussigné, bailleur :

- m'engage à louer le logement objet du présent devis de location aux conditions ci-dessus,
- m'engage à percevoir sur mon compte le versement de l'aide au logement,
- m'engage, dans le cadre des garanties de loyer, à signaler tout impayé de loyer dans les trois mois à la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes ou de la Mutualité Sociale Agricole,
- certifie sur l'honneur, l'exactitude des informations fournies et autorise le traitement informatique des renseignements donnés dans le respect des dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je soussigné, locataire :

- m'engage, en cas de mise en jeu du cautionnement du loyer et des charges locatives, à rembourser à la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes, l'intégralité des sommes versées au bailleur, et ce conformément aux échéances prévues dans le contrat de prêt,
- certifie sur l'honneur, l'exactitude des informations fournies et autorise le traitement informatique des renseignements donnés dans le respect des dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

**Signature du demandeur
précédée de la mention « lu et approuvé »**

**Cachet et signature du bailleur ou de l'agence
Précédés de la mention « lu et approuvé »**

Ce qu'il faut joindre à votre demande

Les pièces obligatoires :

- Justificatifs des ressources de tous les membres du foyer **des trois mois précédant la demande**
(salaires, revenus d'activité, pôle emploi, retraite, indemnités journalières de la CPAM, pension alimentaire, pension d'invalidité, bourses scolaires à partir du Lycée)
- Evaluation sociale obligatoire
- Attestation de la CAF précisant le numéro d'allocataire et les droits**
(Toute personne sollicitant une aide du FSL doit être immatriculée à la CAF, des droits CAF doivent être ouverts)
- Attestation : devis locatif dûment complétée et **signée par le bailleur et l'allocataire**
- RIB de l'allocataire
- RIB du bailleur et/ou de l'agence (à l'exception des bailleurs publics)
- Si dossier de surendettement en cours d'instruction : autorisation de la Banque de France de souscrire un nouveau prêt avec copie du plan conventionnel si la décision a déjà été notifiée
- Si les aides (dépôt de garantie, frais d'agence, 1^{er} mois de loyer) ont déjà été acquittées : justificatifs du paiement
- Copie du bail (à l'exception des bailleurs publics)
- récépissé de la demande d'allocation logement faite en ligne - **Tiers payant obligatoire**
(formulaire CAF, disponible sur les différents sites internet proposant le FSL)
- Attestation de loyer complétée par le bailleur
(formulaire CAF, disponible sur les différents sites internet proposant le FSL)

ENVOYEZ le dossier COMPLET à l'adresse suivante :

**Métropole Nice Côte d'Azur
Direction Habitat et Dynamique Urbaine
Service Logement
Pôle FSL
06364 NICE CEDEX 4**



Les dossiers incomplets ne seront pas enregistrés et seront retournés au demandeur pour complément

INFORMATIONS PRATIQUES

◇ Qu'est-ce que le fonds de solidarité pour le logement (FSL) ?

C'est un dispositif qui propose des aides financières aux personnes majeures, en situation régulière, qui en raison de leurs faibles ressources ou de leurs conditions d'existence, éprouvent des difficultés pour accéder à un logement locatif décent.

◇ Les conditions à respecter :

Pour le logement, celui-ci doit :

- ➔ Etre situé dans le périmètre de la Métropole Nice Côte d'Azur et être votre résidence principale
- ➔ Répondre aux critères d'éligibilité de l'aide au logement (demande d'aide au logement à effectuer auprès des services de la CAF des Alpes-Maritimes)
- ➔ Avoir une durée de bail au moins égale à 3 ans pour les logements vides, à 1 an pour les logements meublés, à l'année universitaire pour les étudiants
- ➔ Avoir un montant de loyer et de charges mensuel inférieur ou égal à :

1 personne	2 personnes ou colocataires	3 personnes ou colocataires	4 personnes ou colocataires	Par personne supplémentaire ou colocataires
700 €	800 €	900 €	1000 €	80 €

Pour vous même :

- ➔ Avoir des ressources nettes imposables, **moyenne des trois mois précédant la demande**, inférieures ou égales à :

1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	Par pers. Sup.
1 300 €	1 600 €	1 800 €	2 000 €	2 200 €	2 400 €	+ 200 €

Dans ce montant plafonné, est pris en compte l'ensemble des revenus, quelle qu'en soit la nature, de toutes les personnes composant le foyer, (sauf l'aide au logement, l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et ses compléments, l'allocation personnalisée d'autonomie, la prestation de compensation du handicap et toutes les aides financières, allocations et prestations dont le montant ou la périodicité n'ont pas de caractère régulier, les bourses des étudiants vivant hors foyer).

- ➔ Effectuer votre demande d'aide **avant l'entrée** dans le logement ou **avant la fin du 1^{er} mois d'occupation**
- ➔ **Accepter le versement de l'Allocation Logement en tiers payant** (au bailleur ou à son mandataire)
- ➔ Avoir remboursé en totalité les prêts précédemment accordés par le FSL

MENTIONS LEGALES

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à instruire votre demande de FSL dans le cadre du maintien dans le logement. Le FSL s'inscrit dans le cadre réglementaire suivant :

- *Le code de l'action sociale*
- *la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, visant à la mise en œuvre du droit au logement et de ses décrets d'application ;*
- *le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) des Alpes-Maritimes en vigueur*

Les données enregistrées sont celles des formulaires et n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse entraînera l'impossibilité de traiter votre dossier.

Les informations enregistrées sont destinées aux services instructeurs du Département et de la Métropole et ne peuvent être communiquées, en cas de besoin nécessaire à l'instruction de votre situation, qu'aux destinataires dûment habilités et intervenant strictement dans le cadre de votre dossier, à savoir, en fonction de leurs missions :

- *Le service instructeur du Département*
- *Le service instructeur de la Métropole*
- *Les organismes sociaux, type MSD, CCAS,*
- *Les mairies, les associations tutélaires*
- *Les associations dont l'objet est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées*
- *Les hôpitaux, foyers logements, maisons de retraite*
- *Les bailleurs sociaux et publics*
- *Les distributeurs d'énergie : eau, gaz, électricité et téléphone*
- *La CAF et la MSA,*
- *La commission de surendettement,*
- *La CPAM*

Les décisions motivées sont notifiées à la personne, ou famille ayant formulé la demande et à l'organisme qui a saisi le FSL ;

Le Département et la Métropole informent les distributeurs, les bailleurs, la commission de surendettement, l'organisme payeur de l'aide au logement (CAF, MSA) de la décision sans préciser les motifs.

Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant, par voie postale, au Correspondant Informatique et Libertés – Métropole Nice Côte d'Azur-5 rue de l'hôtel de Ville 06364 Nice CEDEX 4. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ». Cette procédure d'information à l'utilisateur a été labellisée par la CNIL.